



**PRÉFÈTE
DE LA CREUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Nouvelle – Aquitaine**

ARRÊTÉ n° 23-2021-05-03-00002

MODIFICATION DE SECTEURS D'INFORMATION SUR LES SOLS (SIS)

La préfète de la Creuse,

Vu le code de l'environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L. 556-2, L. 125-6, L. 171-6, L. 171-8, L. 172-1, L. 511-1, L. 512-5, L. 514-5 et R.125-41 à R. 125-47 ;

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de secteurs d'information sur les sols (SIS) ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 125-6 et L. 125-7 du code de l'environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2018 instaurant des secteurs d'informations sur les sols sur l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) du Grand Guéret ;

Vu le rapport et les propositions du 2 avril 2021 de l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement,

Vu les absences d'avis émis par les communes des EPCI entre le 3 juillet 2020 et le 3 janvier 2021 ;

Vu l'information des propriétaires concernés par le projet de création de secteurs d'information sur les sols, par courrier du 22 juillet 2020 ;

Vu les absences d'observation du public recueillies entre le 15 janvier 2021 et 15 février 2021 ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Considérant que les activités exercées par les sociétés dont les noms figurent sur l'annexe 1, est à l'origine de pollution des sols et des eaux souterraines ;

Considérant que les communes du département de la Creuse ont été consultées sur les projets de création de secteurs d'information des sols situées sur leur territoire ;

Considérant que les propriétaires des terrains d'assiette concernés par des projets de création de secteurs d'informations des sols ont été informés ;

Considérant que la consultation du public a été réalisée du 15 janvier 2021 et 15 février 2021 ;

Considérant que les remarques des communes, des propriétaires et du public ont été prises en compte et qu'elles ne remettent pas en cause les projets de création de secteur d'information des sols ;

Sur proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse,

ARRÊTE

ARTICLE 1 - GÉNÉRALITÉS

Conformément à l'article R. 125-45 du code de l'environnement, le secteur d'information des sols (SIS) est ajouté pour l'établissement public de coopération intercommunale de la communauté d'agglomération du grand Guéret :

sur la commune de Anzème

Fiche SIS N° 23SIS08631 (stériles dispersés en dehors du site minier du Vignaud)

Ce secteur d'information des sols est annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 – PUBLICATION

Le secteur d'information des sols mentionné à l'article 1 est publié sur le site internet : <http://www.georisques.gouv.fr>

L'arrêté est également publié au recueil des actes administratif de la préfecture de la Creuse.

ARTICLE 3 - NOTIFICATIONS

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté est notifié au maire d'Anzème et au président de la communauté d'agglomération du grand Guéret compétents en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale dont le territoire comprend un secteur d'information des sols mentionné à l'article 1, et au directeur départemental des territoires de la Creuse.

ARTICLE 4 - APPLICATION

M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse, Mme le maire d'Anzème et M. le président de la communauté d'agglomération du grand Guéret sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Guéret, le **3 MAI 2021**
Pour la préfète, et par délégation,
le secrétaire général,

Renaud NURY


GÉORISQUES
 Mieux connaître les risques sur le territoire

Secteur d'information sur les Sols (SIS)
Fiche interne (non diffusable)

Vu pour être annexé à notre arrêté en date de ce jour

 GUÉRET, le **3 MAI 2021**
Identification

Identifiant 23SIS08631
 Nom usuel Stériles le Vignaud
 Adresse Le vignaud
 Lieu-dit
 Département CREUSE - 23
 Commune principale ANZEME - 23004
 Caractéristiques du SIS Stériles dispersés en dehors du site minier du Vignaud :
 Présence de stériles miniers sur la parcelle n° 0256, section AE.

 Pour la Préfète et par délégation,
 Le Secrétaire Général,

Renaud NURY

Les résultats des investigations réalisées sur cette zone ont mis en évidence des valeurs supérieures aux objectifs radiologiques sur une zone de 600 m². Areva a préconisé des travaux d'assainissement de cette zone (avec retour des stériles retirés sur le site du Vignaud situé à proximité).

Les travaux ont été refusés par le propriétaire de la parcelle (Mairie d'Anzême). Le secteur est inscrit en SIS pour garder la mémoire et prévenir tout changement d'usage.

Etat technique Site nécessitant des investigations supplémentaires

Observations

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
-----------	------	-------------	------

Sélection du SIS

Statut Soumis

Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer

Commentaires sur la sélection

Précision des contours

Localisation D'après des plans anciens et actuels à l'échelle appropriée

Cadastre

Observations sur la numérisation

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 609618.0 , 6575322.0 (Lambert 93)

Superficie totale 4989 m²

Perimètre total 581 m

Précision des contours

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
ANZEME	AE	256	29/04/2019

Gestion de documents

Titre	Commentaire	Diffusable
Mesures LE VIGNAUD_2014		Oui
Fiche travaux LE VIGNAUD		Oui
Fiche site LE VIGNAUD		Oui

Historique des interventions sur le SIS

Date	Action	Utilisateur	Organisme	Commentaires
29/04/2019	Création	LERAY Emilie	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	
29/04/2019	Soumission pour validation	LERAY Emilie	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	à vérifier / compléter par IH
07/05/2019	Demande de modification	HUBERT Isabelle	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	mettre même attributs que la fiche du garage de St privat
23/05/2019	Soumission pour validation	HUBERT Isabelle	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	OK IH
26/03/2020	Demande de modification	COMPANY Sonia	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Docs à passer en diffusable
26/03/2020	Soumission pour validation	COMPANY Sonia	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Docs passés en diffusables

Cartographie

